



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DELI 2024_03_06

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 4 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame BRETON Dorothée, en session ordinaire.

Présents : Mme BRETON Dorothée, Maire, Mme BITARD Céline, adjoint au Maire, Mr BRINGART Christophe, Adjoint au Maire, Mme MATHIEU Julie, Adjoint au Maire, Mme PIARDET Corinne, Mr DELAIRE Claude, Mr MAMERT Jean-Michel, Mr PIARDET René, Mr BOUDOT Vincent, Mr GATINEL Didier, Mme FORESTIER Nathalie.

Absente : Mme BOUCHE Coralie

Absents excusés : Mr VILAIN Paul, Mr LAGARDE Dominique

Exclus :

Procuration : Mr VILAIN Paul (pouvoir à Mme BRETON Dorothée), Mr LAGARDE Dominique (pouvoir à Mme FORESTIER Nathalie)

Exclus :

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

Objet : AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION AVEC UN AMENAGEUR RELATIVE A LA REALISATION DU DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE POUR LA PLACE DE LA REPUBLIQUE

Madame le Maire explique qu'avant le lancement des travaux de l'aménagement de la place de la mairie, il est nécessaire de procéder à des fouilles archéologiques, et donc, la commune doit passer une convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés, d'autoriser le maire à signer cette convention annexée à cette délibération, et donne tous pouvoirs afin d'amener au mieux toutes les démarches administratives inhérentes à ce dossier.

Le Maire,

- * certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- * informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 11 mars 2024

Le Maire, Dorothée BRETON

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

Nombre de conseillers : 11

ID : 033-213302615-20240313-DELI_2024_03_06-DE

En

Présents : 11

Votants : 13